

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 12 mai 2025 à 19 h 30.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Acceptation de soumission – TP-2025-31 – Acquisition d'un camion 10 roues châssis
2. Acceptation de soumission – TP-2025-32 – Déplacement et réinstallation d'un bâtiment unifamilial
3. Octroi de contrat – Services professionnels pour la mise à jour du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
4. Adoption du Règlement numéro 2025-1212 *modifiant le Règlement numéro 2017-1035 sur la tarification des services municipaux*
5. Adoption du Règlement numéro 2025-1213 *modifiant le Règlement numéro 2022-1149 relatif aux branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*
6. Fonds de développement régional – Subvention organisme de Boischatel
7. Achats fonds de roulement
8. Autorisation de dépenses – Surveillance du territoire
9. Autorisation de dépenses – Végétalisation de la briqueterie Citadelle
10. Période de questions
 - 10.1 Membres du conseil
 - 10.2 Public
11. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 9^e JOUR DU MOIS DE MAI 2025



Daniel Boudreault
Greffier